



Diagnostic participatif
Accès digne à l'alimentation
Et lien social
Vallée de l'Eyrieux, Ardèche

Jadwiga WOZNICA, tutrice de stage, Secours catholique/ Délégation Drôme-Ardèche

Sophie HAMEL, stagiaire en développement local

Janvier à Mars 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION

REMERCIEMENTS

I -Le contexte de ce projet	2
1-1 La Marmite du partage	2
1 -2 Deux associations porteuses	2
1 -3 Quelques repères sur les mots employés	2
La précarité	3
L'accès digne à l'alimentation et le lien social	3
1-4 Un territoire, la vallée de l'Eyrieux	4
Une cartographie de l'Ardèche	
Pourquoi le choix de ce territoire ?	
II -Une méthodologie participative	7
2-1 Participative, ouverte, qui mobilise	7
2-2 Une gouvernance évolutive	10
2-3 Des limites à ce diagnostic	11
III -Connaître ce territoire.....	12
3-1 Des données « froides »	12
3-2 Accès digne à l'alimentation, de l'existant	14
3-3 La mobilité, des propositions variées	15
3-4 Des temps qui rassemblent	16
3-5 Des personnes engagées	17

IV - Des groupes de personnes fragilisées, des besoins identifiés.....	18
4-1 Des personnes concernées par la précarité	18
4-2 Sur l'accès digne à l'alimentation	19
4-3 Sur l'isolement social	20
V - Des données à prendre en compte pour un accès digne	21
5-1 Géographie des lieux	22
5-2 La mobilité	22
5-3 Des dépenses qui vont dans l'énergie	23
5-4 Des difficultés d'accès aux droits sociaux	23
5-5 Une veille sociale à renforcer	24
5-6 Des initiatives locales qui ont dû s'arrêter	24
VI - Et demain ?	24
1-En amont de l'action, partir de valeurs	25
2-Etre en lien avec l'existant	26
S'appuyer sur l'existant et le soutenir	26
Répondre aux besoins d'accessibilité	26
Des points de divergence à entendre	26

CONCLUSION

Le Secours catholique et Eyrieux solidarité ont travaillé ensemble pour élaborer ce diagnostic participatif, qui s'est déroulé entre Janvier et Mars 2020.

Cette dynamique de projet est née d'une réflexion déjà existante, à partir de constats de terrain de bénévoles, autour des sujets de l'accès digne à l'alimentation et du lien social.

Pour aller plus loin, le Secours catholique a confié à une stagiaire en développement local pendant six mois l'appui à la construction d'un projet, dont la mise en œuvre d'un diagnostic participatif, impliquant les différents habitants et acteurs du territoire.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accueilli chaleureusement pour participer à ce diagnostic. Nous remercions aussi tous ceux qui ont souhaité s'impliquer et tous ceux qui soutiennent activement cette démarche.

Nous allons vous présenter en plusieurs points ce diagnostic participatif, en commençant par vous présenter son contexte. Nous présenterons ensuite ce que nous avons pu identifier de l'existant et des besoins. Nous finirons avec quelques propositions qui se veulent être des pistes de réflexion.

Ce travail comporte des limites et n'a pas la prétention d'être exhaustif. Cela sera précisé aussi plus tard dans la présentation.

I - Le contexte de ce projet

1-1 La Marmite du partage

Toute cette démarche est née d'une action, la Marmite du partage. Cette action se déroule dans la commune de Saint Sauveur de Montagut, au sein de la Vallée de l'Eyrieux, en Ardèche.

Créée en Avril 2018, pilotée par un collectif de quatre structures locales : Eyrieux Solidarité, l'équipe du Secours Catholique de Saint Sauveur de Montagut, l'Eglise catholique et l'Eglise protestante.

Le contexte est simple :

- une vingtaine de personnes rassemblée tous les premiers samedis du mois
- pour cuisiner avec ce que chacun aura amené, manger ensemble
- et partager un moment convivial autour d'activités artistiques en fonction des envies/talents de chacun.

Son objectif est triple :

- lutter contre l'isolement de certaines personnes. La marmite est ouverte à tous mais invite tout particulièrement des personnes souffrant de l'isolement
- redonner le goût de cuisiner des choses simples
- lutter contre les préjugés que peuvent vivre des personnes en situation de précarité.

La Marmite du partage, appelée aussi Marmite des talents, a permis d'identifier des difficultés liées à l'isolement et à un accès digne à l'alimentation pour certaines personnes, termes définis ci-dessous.

1-2 Deux associations porteuses, soutenues par des partenaires

Le Secours catholique et Eyrieux solidarité sont les deux associations porteuses de cette dynamique. Les églises catholique et protestante n'ont pas souhaité aller plus loin dans cette démarche tout en restant en lien avec ce projet. Le Secours catholique et Eyrieux solidarité sont soutenus dans leur réflexion par la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA).

Le Secours catholique a une politique active d'accès digne à l'alimentation pour les personnes en situation de précarité, en sortant de l'approche distributive de l'aide alimentaire. La volonté

de l'association est de favoriser le pouvoir d'agir des habitants, notamment ceux qui connaissent la précarité.

Eyrieux solidarité réfléchit et mène de nombreuses actions autour de l'autonomie alimentaire, la mobilité sur le territoire, la citoyenneté...

1-3 Quelques repères sur les mots employés

Le choix des mots est important, notamment pour éviter de réduire, de stigmatiser, de généraliser...alors que nous parlons de réalités humaines, de personnes.

➤ La précarité

Le mot précarité regroupe des réalités différentes avec leur complexité.

Pour nous aider, nous nous appuyerons sur une définition donnée par Joseph WREZINSKY, fondateur d'ATD Quart Monde, un homme de terrain. Il écrit dans son livre « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », Paris, Journal officiel, 1987, p14

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives.

Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible »

Un des enjeux est donc celui de l'accès aux droits fondamentaux, dont font partie l'accès digne à l'alimentation et le lien social, vitaux à tout être humain.

➤ L'accès digne à l'alimentation et le lien social

Nous n'avons pas inventé ces termes mais ils ont été repris de la réflexion de fond menée par le Secours catholique depuis de nombreuses années.

Ce que signifie l'accès digne à l'alimentation,

D'abord il s'agit d'avoir accès à une alimentation de qualité, qualité nutritionnelle. Cette alimentation doit être accessible à tous, notamment aux personnes connaissant une précarité financière. Ce qui veut dire que les prix des produits doivent être accessibles à tous.

De ce fait, chacun doit pouvoir avoir le choix, la liberté d'acheter les produits de son choix.

Ensuite, il s'agit de pouvoir avoir accès à un commerce, un marché... Ce qui pointe à la fois l'existence de ces commerces à proximité et le coût de leurs produits, tout comme l'enjeu de la mobilité dans un territoire rural. Comment fait-on sans moyen de transport ou quand on a des difficultés de déplacement ?

Enfin, un élément essentiel dans notre approche, qui en est le cœur : l'aspect relationnel. Cela peut prendre diverses formes, comme offrir la possibilité de partager un repas avec d'autres si cela est souhaité par la personne, dans un cadre convivial, de cuisiner ensemble et de se transmettre des savoir-faire, recettes... Il s'agit de favoriser la rencontre et la solidarité, et de ce fait rompre la solitude et/ou l'isolement qui peuvent être des obstacles à une alimentation de qualité.

1-4 Un territoire, la Vallée de l'Eyrieux

- Une cartographie de l'Ardèche



La vallée de l'Eyrieux se situe dans le centre du département ardéchois, entre les communes du bas de la vallée, proches de la vallée du Rhône et celles plus ancrées dans les monts d'Ardèche.

➤ Pourquoi avoir choisi la vallée de l'Eyrieux ?

Le Secours catholique et Eyrieux solidarité sont implantés dans cette vallée et en sont des acteurs associatifs dynamiques. Le Secours catholique travaille avec une équipe active de bénévoles, qui est en réseau avec d'autres acteurs du territoire. De même Eyrieux solidarité mobilise de nombreux habitants sur divers sujets, dont celui de l'autonomie alimentaire. Aussi, le point de départ étant les constats faits à la Marmite du partage, il était intéressant de venir explorer davantage ce territoire en s'appuyant sur ce qui existait déjà.

Pour ce projet, il nous a fallu délimiter un territoire. Nous avons pris en compte le territoire tel qu'il est vécu par ses habitants. Comment ses habitants le perçoivent-ils ? Comment organisent-ils leurs déplacements quotidiens depuis leurs communes d'habitation ?

En discutant avec des habitants, nous avons noté que neuf communes sont en lien les unes avec les autres. Il y a deux communes principales qui sont St Sauveur de Montagut et Les Ollières, autour desquelles se situent certains déplacements.

Les sept autres communes sont Gluiras, St Pierreville, St Etienne de Serre, St Michel de Chabrillanoux, St Vincent de Durfort, Dunière et St Fortunat.

Certains interlocuteurs rencontrés lors du diagnostic ont aussi nommé Pranles, Marcols-les-eaux et Albon d'Ardèche, qu'il est possible d'inclure dans ce bassin de vie.

Ces communes n'ont pas été rencontrées pour le moment. Nous les avons néanmoins incluses dans les données statistiques et le diagnostic car elles ont été citées lors de ce dernier à plusieurs reprises.

Aussi, il est à noter que la plupart des communes font partie de la CAPCA, Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, sauf deux communes qui appartiennent à la communauté de communes Val Eyrieux : Albon d'Ardèche et Saint Pierreville.



Ci-dessus la carte de la CAPCA



Ci-dessus la carte de Val'Eyrieux avec les deux communes de St Pierreville et Albon d'Ardèche situées au sud-est, étant limitrophes des communes de Marcols-les-eaux, St Etienne de serre et Gluiras.

Il est à noter que ces communes ont une moyenne de 500 habitants (chiffres INSEE/Cabestan/2017). Ci-dessous le nombre d'habitants par commune.

St Sauveur	Les Ollières	St E.de serre	St M.de Cha	St V.de Durfort	St Pierreville	Albon	Marcols	Pranles	Dunière	St Fortunat	Gluiras
1111	990	221	354	225	555	166	296	491	431	775	369

Sur la Vallée de l'Eyrieux, le nombre d'habitants total est de 5984 habitants.

La géographie du territoire :

La vallée de l'Eyrieux reste un territoire particulièrement éclaté. A titre d'exemple, la commune de Gluiras s'étale sur 12 km, avec des hameaux dans différents endroits. De même, St Michel de Chabrillanoux est une commune très étendue, ce qui génère pour ses habitants de habitudes différentes. Pour certains habitants de St Etienne de Serre, il est aussi compliqué de venir d'un hameau vers le centre du village que de se rendre à St Sauveur de Montagut.

II -Une méthodologie participative, inscrite dans du long terme

Le Secours catholique et Eyrieux solidarité souhaitent que les habitants soient des citoyens acteurs de changement dans de nombreux domaines. Chacune de ces deux associations y travaillent avec ses spécificités propres.

2-1 Participative, ouverte, qui mobilise

La démarche mise en place autour de ce projet ne pouvait donc qu'être participative, ouverte, et mobilisant de nombreuses personnes d'horizons différents.

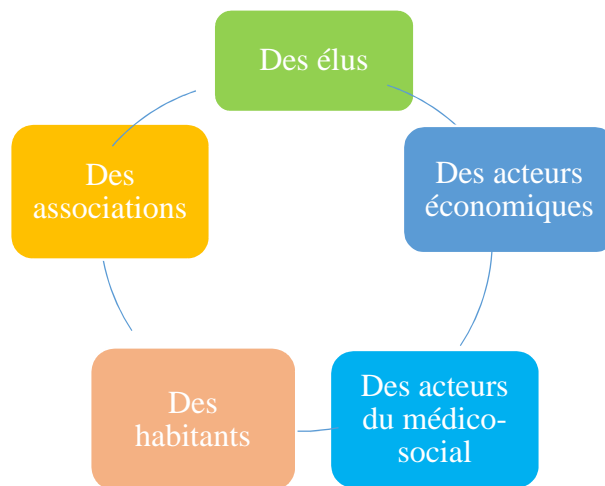
-Participative, c'est-à-dire qu'elle inclue et mobilise différents acteurs du territoire : élus, habitants dont ceux qui vivent la précarité, associations, acteurs économiques...

-Ouverte, c'est-à-dire qu'elle inclue les personnes connaissant elles-mêmes des situations de précarité et toute personne habitant et/ou travaillant sur le territoire

-Mobilisant, en recueillant l’avis des habitants, des acteurs associatifs et économiques, des élus, en les informant, les impliquant le plus possible tout-au-long du processus pour viser une co-construction du projet.

Des personnes rencontrées :

A ce jour, nous avons eu 28 rencontres dont 2 en temps collectifs



Des élus :

Des maires et/ou des élus des Centre Communaux d’ Action Sociale de 8 communes.

Ici, il faut préciser que plusieurs communes dont Saint Sauveur de Montagut, mais aussi Pranles, Albon d’ Ardèche et Marcols-les-eaux, n’ ont pas été rencontrées à ce jour et le seront dans la suite du projet.

Aussi, l’ après-élection sera pris en compte pour la suite des contacts.

Des professionnels du secteur médico-social :

Les travailleurs sociaux des Centres Médicaux Sociaux du Cheylard et de La Voulte

Deux professionnels jeunesse, un de la Mission locale et l’ animateur jeunesse de la CAPCA,

Puis, l’ assistante-sociale de la CAPCA, une aide à domicile, la personne en charge du portage de repas, une infirmière du Pôle Santé des Ollières.

Des acteurs associatifs :

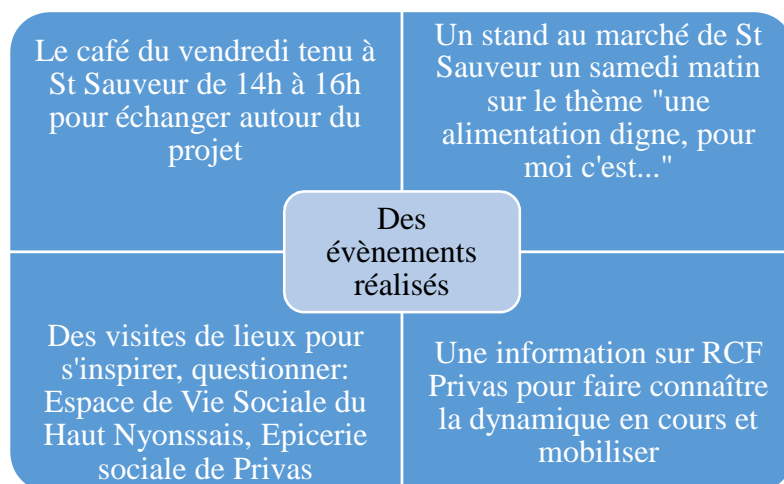
Des personnes de l'association Terre et projet ont été rencontrées lors d'un temps collectif. Des professionnels de l'association Trimaran ont été rencontrés, les Restos du Cœur (Ceux du Cheylard, de La Voulte et de Privas). Une participation à l'assemblée générale d'Eyrieux Solidarité a permis de faire connaître la démarche du projet. Aussi, les églises protestante et catholique ont été incluses dans ces rencontres.

Des acteurs économiques :

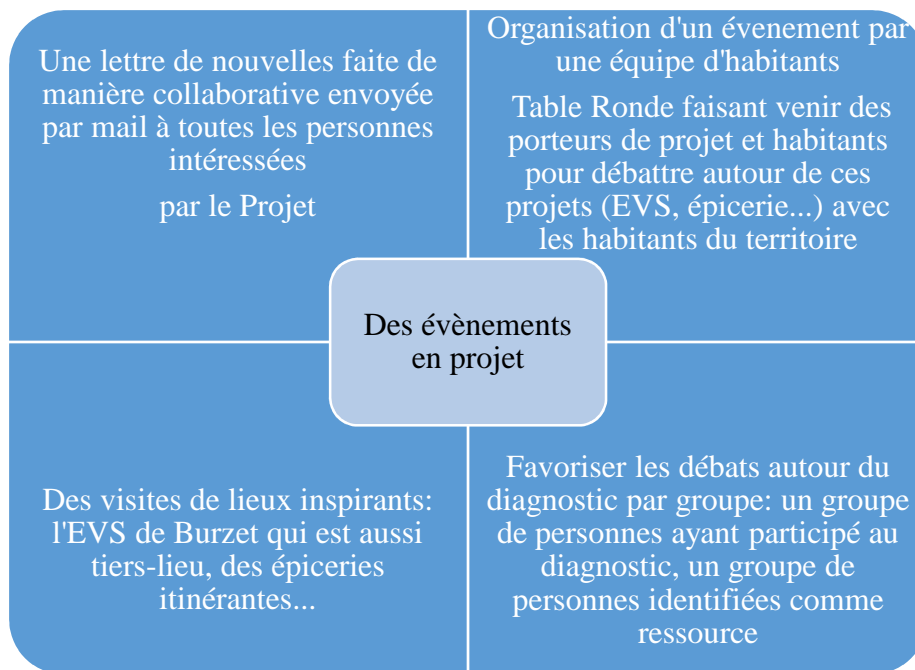
TerreAdélice, le magasin de producteurs « Aux Sources », une épicerie de quartier des Ollières.

Toutes les rencontres se sont faites à minima en binôme (sauf exception). Un bénévole d'une des deux associations était présent en même temps qu'une stagiaire en développement local et pour certains entretiens, une personne pouvant elle-même être en situation de précarité habitant le territoire, a participé.

5 « évènements » réalisés :



Il est à noter que certains évènements prévus ont été stoppés du fait de la crise sanitaire et du confinement. Il s'agissait d'évènements visant à informer et mobiliser autour de la démarche de ce projet.



2-2 Une gouvernance évolutive

Eyrieux Solidarité et le Secours Catholique ont lancé ce diagnostic le 13 janvier 2020 pour réfléchir ensemble, habitants, associations, élus sur cette question de l'accès digne à l'alimentation et du lien social.

Des soutiens de partenaires :

Déjà en amont du diagnostic, la démarche est soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ardèche et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

La mise en place d'un comité de pilotage :

Dès le début, il a été envisagé un COPIL évolutif. Depuis le départ, il est composé de personnes des deux associations, Secours catholique et Eyrieux solidarité, auxquelles se sont ajoutées de manière ponctuelle d'autres acteurs associatifs. Il est prévu que ce COPIL puisse s'étoffer dans les phases futures du projet.

2-3 Des limites à ce diagnostic

Comme dans tout travail de diagnostic, il est nécessaire d'en pointer les limites, qui seront à prendre en compte dans les prochaines étapes du projet.

Ci-dessous donc les principales limites à noter.

-La parole des habitants devra être recueillie davantage, elle reste encore très limitée, et notamment concernant les personnes qui vivent des situations de précarité. Ce recueil a besoin de s'inscrire dans une temporalité plus longue, favorisant des liens de confiance.

-Les élus de Saint Sauveur de Montagut sont à inclure dans la réflexion/mobilisation, cette commune joue un rôle important dans la Vallée et n'a pas pu être rencontrée, De même pour les communes d'Albon d'Ardèche, Marcols-les-eaux et Pranles, des communes à connaître. Aussi, le contexte des élections municipales est à prendre en compte.

-Des épiceries locales, des commerces itinérants à rencontrer davantage pour les inclure et comprendre leur fonctionnement

-Un contexte de crise sanitaire qui a stoppé certaines rencontres/événements qui seront à poursuivre.

Après avoir présenté quelques éléments de contexte, nous allons entrer dans le cœur du diagnostic. Il s'agit d'une approche basée sur ce que les habitants, associations, élus et entreprises, nous ont dit, leur vécu, leur perception de la réalité. Ce sont des habitants et des professionnels qui ont l'expérience et la connaissance de leur territoire.

Nous avons eu des retours variés, que nous allons restituer en essayant d'être le plus proche possible de ce qui nous a été dit, confié, en entretiens.

Nous utiliserons souvent les mots « il semble » « il ressort » pour ne pas en faire des vérités absolues mais pour en garder le respect de vécu.

Aussi, les informations recueillies ne sont pas exhaustives, il en manque.

Nous avons choisi de partir de ce qui existe dans la Vallée de l'Eyrieux, en identifiant certaines dynamiques. Ensuite, nous aborderons les besoins repérés en terme de lien social et d'accès digne à l'alimentation en évoquant des points faibles et des points forts. Ces constats seront un appui à des propositions de réflexion.

III-Connaître ce territoire

3-1 Des données « froides »

Ces données sont issues de l'INSEE/Cabestan-2017.

Une population vieillissante,

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent en moyenne 25 à 33% de la population de leur commune, ce qui dépasse largement la moyenne nationale qui est de 12,7%. A noter ici que les communes de Marcols, Gluiras et St Sauveur de Montagut ont respectivement des pourcentages de 60, 44 et 39%, plus élevés encore.

L'arrivée de nouveaux ménages,

Les ménages emménagés depuis moins de 5 ans représentent en moyenne 22 à 33% de la population de leur commune. Les communes où ce pourcentage est le plus élevé sont St Michel de Chabrillanoux, St Etienne de serre et Les Ollières avec respectivement 34, 33 et 31, dépassant la moyenne ardéchoise de 29% et étant équivalent à la moyenne nationale de 33%.

La composition des ménages

Le pourcentage d'adultes seuls varie entre 29 et 57%, ce qui fait une moyenne de 39,6%., moyenne dépassée par 5 communes. Cette moyenne est supérieure à la moyenne nationale qui est de 36%.

La part des familles monoparentales sur l'ensemble des familles varie de 11 à 33%, les deux extrêmes étant : 0 à Dunière et 75 à Albon d'Ardèche. Six communes voient cette part supérieure aux moyennes ardéchoise et nationale qui sont respectivement de 22,5 et 24%.

Les familles nombreuses (composées de 3 enfants ou plus de moins de 25 ans) sont fortement représentées dans les communes de Gluiras, 42 %, St Etienne de Serre 40% alors que 4 communes (St Michel de Chabrillanoux, Dunière, St Sauveur de Montagut et Albon d'Ardèche) sont en dessous de la moyenne ardéchoise qui est de 16,2%.

La pauvreté

Concernant les jeunes :

Il est à noter que les 15-24 ans qui sont sans emploi ni formation représentent en moyenne 18,5%, ce qui correspond à la moyenne ardéchoise. A noter un pourcentage plus important pour St Vincent de Durfort de 33%.

Concernant les seniors :

Parmi les personnes qui ont 75 ans et plus, celles qui vivent seules à domicile représentent une part importante dans les communes suivantes : Les ollières, 63%, Dunière ; 57%, et St Michel de Chabrillanoux 72%. La moyenne nationale est de 42,6 et celle d'Ardèche est de 40%. Pour les autres communes, la moyenne est de 35%.

Concernant les personnes étant en contrats précaires :

Les 15 ans et plus qui sont en contrat précaire représentent une part importante pour 7 communes, lesquelles dépassent la moyenne ardéchoise qui est de 16,6%.

Concernant les personnes bénéficiant de minimas sociaux, (sachant que ces données ne sont pas renseignées pour certaines communes) :

La moyenne ardéchoise de la part des ménages allocataires à la CAF couverts par les minimas sociaux est de 8,5%. Nous pouvons préciser ici que cette moyenne est dépassée par Marcols et Albon d'Ardèche.

La part des ménages couverts par l'Allocation Adulte Handicapé :

La moyenne ardéchoise de 4,2% est supérieure à la moyenne nationale qui est de 3,9%.

La part des ménages allocataires couverts par le Revenu de Solidarité Active varie de 1,5 à 6,3%. Les pourcentages les plus élevés se retrouvent à St Michel de Chabrillanoux et St Etienne de serre, ayant respectivement 6,3 et 5,4% des allocataires à la C.A.F bénéficiant du R.S.A.

La part des allocataires à la C.A.F qui ont 100% de prestations sociales est importante dans les communes d'Albon d'Ardèche, St Etienne de serre et St Michel de chabrillanoux qui ont des pourcentages respectifs de 25, 20 et 18%. Il nous manque ici les moyennes ardéchoise et nationale pour pouvoir comparer.

3-2 Accès digne à l'alimentation, de l'existant

- Des différences selon les communes, leur situation géographique

Selon la situation géographique de la commune et les habitudes locales des habitants, des différences sont à noter.

On pourrait répartir les communes de la vallée en trois groupes.

1-Les communes du bas de la vallée, proche de la Vallée du Rhône : Dunière, Saint Fortunat.

2-Les communes, centres bourgs, plus importantes, avec des commerces de proximité, Les Ollières et Saint Sauveur de Montagut.

3-Les communes plus éloignées, n'ayant pas ou peu de commerces de proximité, Saint Vincent de Durfort, Saint Michel de Chabrillanoux, Saint Etienne de serre, Gluiras, Saint Pierreville.

Les communes du bas de la Vallée ne signalent pas de difficultés sur ce sujet, ce qui est confirmé par des travailleurs sociaux du CMS de La Voulte, dont dépendent ces communes.

Les communes des Ollières et de Saint Sauveur, ont, quant à elles, des commerces, marchés de proximité, ce qui change les habitudes locales.

Les communes plus éloignées, composées de nombreux hameaux, qui elles n'ont pas ou peu de commerces, semblent faire face pour certaines à plus de difficultés.

- Des habitudes locales

Les habitudes locales des habitants ne sont pas homogènes, ce qui reflète bien autant la variété de la géographie, la composition des villages et la diversité des personnes les habitants.

Faire son potager ? ses courses ?

Il semblerait que les communes plus proches de la vallée du Rhône, comme Dunière et St Fortunat voient certains de leurs habitants faire leurs courses « sur la route du travail », et aller plutôt du côté de la Vallée du Rhône pour certains achats. La question de cultiver soi-même son jardin, avoir son potager semble moins évident pour des personnes qui travaillent à l'extérieur de la commune.

Sur les autres communes de la Vallée, il semble plus courant d'avoir son jardin, des poules... Que ce soit St Pierreville, St Michel de Chabrillanoux... de nombreux habitants semblent cultiver leur jardin. Des jardins partagés se sont développés ou sont en cours d'aménagement.

Aussi, certains habitants font le choix du local, auquel peut se rajouter le bio. Lors de notre stand au marché de St Sauveur, la question du local, du soutien aux producteurs, du manger de qualité et bio est ressorti à de nombreuses reprises.

Nous voudrions tenir ce même type de stand devant une grande surface à St Sauveur de montagut pour élargir notre vision.

Des commerces de proximité

L'offre est disparate sur le territoire. Il faut noter que dans 3 communes, il n'y a aucun commerce. (St Vincent de Durfort, St Etienne de serre et Dunière), sans compter les plus petites communes comme Marcols-les-eaux et Albon d'Ardèche.

Cela n'a pas toujours été le cas. Une élue d'une commune dit « dans le passé, il y a eu une épicerie, elle a fermé il y a 40 ans. Il y avait une poste, une cordonnerie, deux cafés. Aujourd'hui rien, ni boulanger qui passe, ni boucher... »

Les services itinérants actuels, des livraisons

Ce sujet est important, mais à ce jour, il faut reconnaître que nous n'en avons pas une vision précise.

Les magasins de surgelés comme Toupargel semblent passer dans de nombreuses communes.

Certains ont un boulanger, un boucher itinérant, lesquels font parfois de l'épicerie.

Il existe aussi des livraisons de paniers, qui marchent bien dans certaines communes, mis en place par la Chèvre et le Chou. Certaines épiceries livrent aussi si besoin.

Dans certains lieux, des expériences de commerces itinérants ont existé et ne fonctionnent plus aujourd'hui.

Une aide à domicile nous précise qu'il n'y a aucun passage de commerces itinérants à Marcols et Albon alors qu'il y a des besoins importants en « magasin ambulant », dans « des lieux où il faut 40 minutes de voiture pour aller à St sauveur. »

3-3 La mobilité, des propositions variées

Sur un territoire comme celui-ci, les questions de mobilité sont primordiales. Plusieurs modes de transport existent et peuvent favoriser le déplacement des personnes.

- De la solidarité,

Il existe des solidarités informelles : des prêts de voiture, des transports de voisins entre eux, des dépannages quand l'un se déplace, et des solidarités qui se sont formalisées comme le transport solidaire.

- Des transports réguliers

Il y a plusieurs transports en commun, comme le bus de la CAPCA, mais aussi des navettes scolaires qui sont utilisables par tous, le transport à la demande...

Un projet d'auto-stop sécurisé est aussi en cours.

- Des initiatives communales

Une commune a mis en place une navette pour accompagner au marché et à divers rendez-vous leurs habitants, et ainsi pouvoir mieux s'adapter aux besoins des personnes, en terme de fréquence et de lieux desservis.

3-4 Des temps qui rassemblent

- Autour d'initiatives locales dynamiques,

Elles sont nombreuses et solidaires. Il peut s'agir d'habitants qui organisent chez eux des tables ouvertes, d'une cuisinière qui fait quelques repas pour des personnes isolées, d'une personne qui fait lien entre des professionnels et des personnes en difficultés... entre voisins, entre amis, entre habitants...

- Autour d'évènements,

Les évènements dans les communes sont nombreux, que ce soit autour de la culture, la citoyenneté, des festivals, des marchés...

Il s'agit d'évènements festifs et ponctuels.

Il y a aussi des temps de rencontre réguliers, comme La Marmite du partage, les gouters fraternels organisés par les églises protestante et catholique, les jardins collectifs... et de nombreux autres.

3-5 Des personnes engagées

- La famille, les voisins

Il y a des réseaux de voisins, d'amis, de familles.

Dans certaines communes, dans des hameaux, il y a de la veille et de la solidarité, particulièrement envers les personnes âgées. L'attention portée aux personnes âgées, notamment par les réseaux de voisinage, de petits commerces, semble être très forte. « Les personnes plus âgées ne demandent pas, elles sont connues et aidées par les voisins, familles »

Il nous est fait part d'une entraide naturelle et de solidarité. Aussi sur des questions alimentaires avec de l'aide aux courses, du dépannage : « Parfois des personnes donnent de la nourriture. ».

Il existe aussi des aides au transport, des prêts de voiture. Dans une commune sans commerce, il nous est dit « Pour faire des courses, il faut une voiture, les gens se débrouillent avec des relations de famille et de voisinage »

➤ Rôle prépondérant des épiciers

Bien plus qu'un lieu où on va faire ses courses, c'est un lieu d'échanges des nouvelles. Les épiciers jouent un rôle prépondérant en terme de lien social, pour plusieurs raisons :

Ils sont un lieu-repère pour de nombreux habitants, certains évènements se passent devant l'épicerie.

Ils connaissent bien leurs clients, ce qui leur permet de jouer un rôle social, de soutien et de veille. Si un client n'est pas vu, l'épicier va s'inquiéter de sa situation,

Ils sont le seul lieu où on peut acheter des produits de base, du coup ces épiceries développent pour beaucoup des ventes de produits autres que de l'alimentaire, comme le Journal par exemple.

Ils ont des capacités d'adaptation, peuvent livrer si besoin des clients, faire crédit si la personne a des difficultés pour payer. Certains ont parfois un rôle d'aide alimentaire.

➤ Rôle prépondérant des travailleurs à domicile

Ici, on parle des auxiliaires de vie, des infirmières, du portage de repas, du facteur... Toutes ces personnes qui sont des professionnels et qui ont un lien avec les personnes, de manière individuelle et en contact avec leur domicile.

Ils ont un rôle relationnel très fort et font de la veille sociale. Une personne les a nommés des « sentinelles ». Une personne nous a confié que certaines personnes recevaient le journal pour voir le facteur.

Après avoir pointé ce qui existe dans la vallée de l'Eyrieux en terme d'accès à l'alimentation et de lien social, nous allons voir que certains éléments peuvent être des freins à cet accès digne.

IV - Des groupes de personnes fragilisées, des besoins identifiés

4-1 Des personnes concernées par la précarité

Certains groupes ont été identifiés de manière claire comme étant fragilisés par leur situation. Il nous a aussi été fait part de situations sociales, professionnelles, familiales qui peuvent être transversales aux différents groupes identifiés. Ici, il faut préciser que cela peut diverger selon les communes..

Deux groupes largement identifiés

-d'abord les personnes âgées.

Précisons que 30% de la population a plus de 60 ans et 14,8% plus de 75 ans (dépassant les moyennes ardéchoise et nationale)

L'assistante sociale de la CAPCA confirme que certaines personnes sont en dessous du Minimum vieillesse (Aujourd'hui Allocation de Solidarité aux personnes Agées) qui est de 903€.

Parmi ce groupe des personnes âgées, des femmes âgées seules vivent avec des petites retraites (600, 700€). Les difficultés des femmes âgées seules, qui sont veuves, ou qui ont leur conjoint en maison de retraite, sont ressorties lors de nos rencontres.

Aussi, quand la parole des personnes âgées nous est rapportée, on entend souvent « on se débrouille » « on a été habitués à vivre avec peu, on a de quoi manger » et plus globalement « les gens se débrouillent et se contentent ». Il semble exister une forme de sobriété dans la manière de vivre de ces personnes.

Le sujet des aidants familiaux a aussi été abordé.

-ensuite, les familles : les familles qui vivent avec des minimas sociaux, les familles monoparentales, des familles en difficultés éducatives. Certaines communes ont accueilli un nombre de familles important, dont certaines ont des difficultés sociales.

Cela diverge selon les communes, dans la mesure où certaines ont un nombre de familles très important et d'autres voient leur population particulièrement vieillissante

D'autres groupes

Des groupes de personnes ont aussi été nommés, et sont à prendre en compte comme des publics fragilisés du fait de leur situation sociale et/ou professionnelle.

-les néo-ruraux regroupent des personnes différentes, des familles, des couples, des personnes de passage ou installées...

-les travailleurs pauvres, les personnes ayant des emplois précaires, les agriculteurs. Le constat est fait de la paupérisation de certaines classes socio-professionnelles.

-les personnes au RSA

-les personnes ayant des difficultés d'addiction

4-2-Sur l'accès digne à l'alimentation

Le repérage sur ce sujet reste difficile dans la mesure où ce sujet touche à la vie privée de chacun. A ce jour, nous avons davantage recueilli la parole d'élus, d'acteurs associatifs sur ce sujet, plus que celle des habitants directement.

Des besoins sur les questions alimentaires nous ont été rapportés. Différents interlocuteurs ont fait part d'une précarité alimentaire, qui prend des formes diverses et qui n'existe pas de manière homogène sur le territoire, il faut bien prendre en compte des spécificités qui divergent.

➤ Une précarité alimentaire qui existe

D'abord, il a été signalé que des personnes n'ont parfois rien ou peu à manger, et ce pour différentes raisons notamment du fait de ressources faibles qui font « qu'on économise sur l'alimentaire ». Certains élus et travailleurs sociaux ont fait remonté ces points.

Une élue a été alertée par une aide à domicile sur des besoins alimentaires qui concerne des personnes de tout âge, et des travailleurs sociaux du CMS Du Cheylard nous ont indiqué devoir amener des colis alimentaires dans certaines situations.

➤ Sur l'aide alimentaire

Il faut préciser ici que de nombreuses communes portaient une organisation autour de l'aide alimentaire en lien avec les restos du cœur. Des colis étaient faits par des bénévoles et transmis à des habitants. Cette aide s'est arrêtée et ne fonctionne plus de cette manière aujourd'hui.

Des besoins,

Des travailleurs sociaux du Cheylard font remonter que des secours d'urgence sont parfois nécessaires, et « qu'il manque des restos ».

Les restos du Cœur de La Voulte, du Cheylard et de Privas reçoivent à eux tous entre 13 et 15 foyers (familles, personnes seules) qui viennent de la Vallée de l'Eyrieux.

Des limites,

Certaines des communes qui ont arrêté de faire elles-mêmes des colis pour les personnes font remonter deux points :

-des difficultés de logistique, aller chercher la nourriture, faire des colis, organiser la distribution...

-des constats sur de la nourriture pas toujours adaptée aux besoins des personnes. Les structures de l'aide alimentaire faisant aussi avec les dons qu'elles reçoivent.

Pour les personnes, qui sont dans une situation financière difficile, le coût du trajet est aussi un élément à prendre en compte.

Des constats sur l'évolution du public,

Ces constats se basent sur des témoignages. Nous n'avons pas de données statistiques pour les confirmer.

Les restos du Cœur de Privas nous ont fait part du fait que « la population a changé, ont beaucoup de jeunes de 18-25 ans et de retraités, notamment des femmes seules » Ils confient certaines situations de femmes âgées qui viennent pour la première fois aux restos.

Aussi, la banque alimentaire de la Communauté de communes ValEyrieux a vu une augmentation des demandes.

➤ Education à l'alimentation,

L'éducation à l'alimentation a été abordée, notamment autour de la qualité de l'alimentation et de son équilibre. Un professionnel de la Mission Locale, ainsi qu'une assistante sociale, ont remarqué que des jeunes, des personnes âgées ont parfois des difficultés à manger une nourriture de qualité et/ou équilibrée et suffisante. Ce point reste à approfondir.

4-3 Sur l'isolement social, qui peut être renforcé par la précarité

➤ Difficultés à « aller vers » de l'aide,

Certains habitants ne veulent pas « qu'on s'imisce dans leur vie privée », et parfois certaines démarches d'aller vers des personnes pour « les aider » peuvent produire un effet inverse et renforcer des craintes.

Certains mots comme « assistante sociale » ou d'autres qui font référence à de l'aide sociale, au caritatif peuvent être un frein à la relation et la création d'une confiance, bases pour « aller vers » de l'aide.

➤ Des craintes

Le regard des autres, la peur du « Quand dira t-on ? » dans des lieux où l'interconnaissance est très forte est un obstacle à l'aller vers de l'aide. Aussi, la crainte d'être stigmatisé, jugé peut être présente.

Ces obstacles à dire sa situation, à la partager avec d'autres peuvent favoriser l'invisibilité de certaines situations.

➤ Des solitudes

Il n'y a pas Une forme de solitude, mais des solitudes, transitoires, plus prégnantes parfois.

La question du lien social, des aspects relationnels qui favorisent une alimentation digne est une question importante et transversale. « L'alimentation et la lutte contre l'isolement vont de pair » (phrase donnée lors d'un entretien avec un professionnel de la CAPCA).

Des travailleurs à domicile disent le besoin des personnes de pouvoir parler, échanger avec quelqu'un. Certaines personnes viennent dans des lieux qui ne leur sont pas destinés, simplement pour pouvoir se poser et échanger. « Favoriser un moment chaleureux est important. »

Cette solitude peut concerner différentes personnes, tranche d'âge, autant des personnes âgées, des jeunes, des personnes « hors » lien avec des travailleurs sociaux.

V -Des données à prendre en compte pour un accès digne

5-1 La géographie des lieux, les hameaux

La géographie du territoire peut favoriser l'isolement de certains de ses habitants, notamment autour des hameaux dont certains sont éloignés des centres-bourgs.

Cette question des hameaux est primordiale, car ceux-ci font partie d'une réalité complexe qu'il faut pouvoir prendre en compte. Sur le territoire, les hameaux sont nombreux et très étalés. Il nous faudra mieux en comprendre les éventuels enjeux dans la suite de ce projet.

Il est noté parfois un manque de communication entre communes sur ce qui s'y fait et qui pourrait être partageable avec d'autres. Dans les hameaux, cette difficulté peut aussi se retrouver. L'entraide naturelle existe mais n'empêche pas toujours l'existence de difficultés de communication, de liens.

Une élue nous fait part qu' « il y a une communication restreinte entre hameaux et à l'intérieur des hameaux ». Aussi, dans certains hameaux, il n'y aurait pas de solidarité entre voisins, mais plutôt des tensions, des conflits. « On peut être dans un hameau, on ne voit pas ce qui se passe ».

5-2 La mobilité, des limites pointées

Il n'est pas possible de parler d'isolement géographique et /ou social sans aborder la question de la mobilité, sujet criant dans la Vallée de l'Eyrieux. Les déplacements pour faire ses achats, pour visiter des lieux, des personnes sont le support à la vie quotidienne. Ici, des limites ont été pointées, et l'existant présenté précédemment pourrait évoluer.

Un manque de visibilité,

Certains interlocuteurs n'avaient jamais entendu parlé du transport solidaire, certaines informations sur le trajet du bus n'étaient pas les mêmes pour tous.

Leur organisation,

La fréquence et le réseau des transports reste un enjeu. Certains lieux sont peu desservis ce qui crée des inégalités en fonction de son lieu d'habitation, qui peut être proche d'un arrêt de bus ou éloigné. Les horaires sont à certains moments très espacés, ce qui génère des temps d'attente longs. Aussi, certains parcours ne seraient pas toujours adaptés et la question des coûts de certains modes de transport est à prendre en compte.

Par exemple, prendre le transport solidaire de St Sauveur à La Voulte pour aller aux Restos du cœur coûte environ 10€.

Aussi, la question de l'adaptation des transports aux personnes ayant un handicap reste posée.

5-3 Des dépenses qui vont dans l'énergie

La précarité énergétique est un sujet important et elle peut engendrer des coûts élevés dans un budget. Se chauffer peut coûter cher dans certains logements mal isolés. Les assistantes sociales sont sollicitées pour faire des demandes d'aides financières pour aider les personnes à payer leurs factures d'énergie.

5-4 Des difficultés d'accès aux droits sociaux

Cette question est en partie liée à des difficultés d'accès au numérique. Cet élément est à prendre en compte dans la réflexion autour d'un futur projet.

De nombreuses démarches pour le maintien des droits sociaux se font en ligne. Deux éléments importants sont à prendre en compte : la difficulté d'accès aux outils numériques, avoir un ordinateur, une connexion internet... tout comme savoir les utiliser et être autonome dans cet usage. Quand ces éléments ne sont pas réunis, cela peut favoriser des ruptures de droits. Certains foyers se retrouvent dans une situation financière précaire de ce fait et cela a des conséquences sur toutes les dépenses du quotidien, notamment l'alimentaire.

Aussi, le rôle des Maisons de Service Au Public a été citée avec un constat de dysfonctionnement avec la MSAP de la Vallée. Deux éléments semblent manquer : l'accompagnement pour les personnes dans l'utilisation des outils numériques et la confidentialité, essentielle à préserver quant aux démarches administratives faites en ligne et qui touchent à la vie privée.

Aussi, il semble exister des MSAP itinérantes dans certaines communes, mais qui ne fonctionnent pas toutes comme cela est attendu. Il serait intéressant de comprendre davantage les éventuelles difficultés rencontrées.

5-5 Une veille sociale à renforcer

Ici, il s'agit de pouvoir repérer des situations d'isolement et de fragilité pour pouvoir agir. Cette action peut prendre des formes différentes, de l'information à l'accompagnement vers un service, en respectant toujours la liberté de la personne.

Une attention est déjà portée à ce sujet, néanmoins certaines personnes ont questionné : « Est-ce qu'on a été inclusif ? » « Il y avait une famille en difficultés, on ne le savait pas » « on passe peut-être à côté de situations ».

Notons ici qu'il serait important que le futur projet prenne en compte ce constat pour inclure des personnes « éloignées » qui le souhaitent.

5-6 Des initiatives locales qui ont dû s'arrêter

- Une logistique « lourde » et un manque de demandes

Des services ont fait de l'itinérance et ont dû arrêter pour des raisons souvent de logistique, et de rendement (pas assez d'acheteurs).

Citons en exemple, La Chèvre et le chou (parmi d'autres) qui ont eu un camion épicerie pendant un an et demi, ils allaient sur plusieurs communes, de La Voulte à St Pierreville, en passant par Pranles. Cela était pour eux « une grosse logistique » et cela demande de pouvoir ne pas être rentable sur le temps du début.

Aussi, les besoins ne sont pas les mêmes de partout. Concernant une commune, il nous est dit « Un petit épicier venait mais il ne vendait pas beaucoup. Une personne du marché de Vernoux venait aussi, elle n'a pas tenu car elle vendait peu aussi. »

VI- Et demain ?

Ayant fait ces constats, nous nous interrogeons sur la suite à donner. D'abord, il y a des fondamentaux, comme des valeurs communes, qui pourraient être support aux choix d'action.

1- En amont de l'action...Partir des valeurs

- Favoriser du lien social : l'action doit favoriser du relationnel entre les personnes, de la convivialité, de l'ouverture
- Permettre la mixité, inclure tout le monde, tous les publics, différentes tranches d'âge.

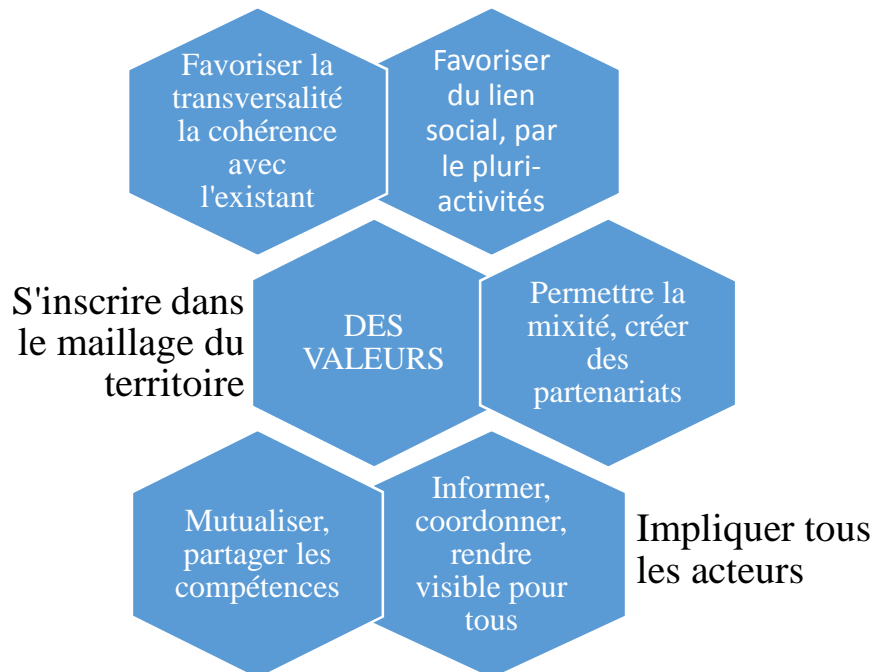
Le projet pourrait être pluri-activités pour être ouvert. De nombreuses idées ont émergé et sont à prendre en compte : des ateliers solidaires (mercerie, repair café, cuisine, couture...), du culturel...

- Informer, communiquer, il y a une nécessité de rendre visible pour tous, en terme de lieu, de temporalité (la fréquence).
- Mutualiser : entre communes, entre associations, entre entreprises, entre habitants.

Favoriser des rencontres croisées. Mutualiser des compétences, des savoir-faire.

- Coordonner avec les actions du territoire

- Favoriser la transversalité : la transversalité, c'est « recréer du lien dans ce qui est naturellement éclaté, de la proximité dans ce qui a tendance à s'éloigner »



2- Etre en lien avec l'existant

- S'appuyer sur l'existant et le soutenir

Favoriser le lien avec les commerces itinérants

Favoriser le lien avec les producteurs, magasin de producteurs : Aux Sources, Le bateleur, épicerie locales...

- Répondre aux besoins d'accessibilité

Favoriser la mobilité, notamment pour les hameaux éloignés, soit en allant chercher les personnes soit en leur permettant de venir

Permettre des prix accessibles aux personnes ayant de faibles ressources

- Des points de divergence à entendre

Ne pas multiplier le nombre de structures, attention à demander de l'engagement qui peut faire frein pour certaines personnes

CONCLUSION

Ce travail de diagnostic est une première marche de l'escalier dans ce projet participatif d'accès digne à l'alimentation et de lien social.

La seconde marche va être de continuer cette dynamique, en étant acteurs tous ensemble. Ensemble signifiant habitants, personnes pouvant vivre des situations de précarité et tous les acteurs associatifs, économiques, élus...qui souhaitent participer à ce projet.

Nous avons choisi de ne pas proposer de pistes d'action concrète pour laisser place aux échanges et continuer ensemble à construire ce projet.

Débatte, échanger pour construire ce projet ensemble sont des étapes indispensables pour construire sur du long terme un projet ancré dans le maillage local.

